

P rogramme de reconnaissance du DGE

Le DGE croit que la reconnaissance au travail s'avère un moyen supplémentaire et efficace pour protéger la santé des personnes dans leur milieu de travail. Comme le travail occupe une bonne partie de notre vie, il est primordial pour chacun et chacune de s'y épanouir. Pour ce faire, les personnes doivent être reconnues autant pour ce qu'elles sont que pour ce qu'elles font. C'est dans cette optique que le DGE a mis en oeuvre, dès 2004, un programme de reconnaissance au travail.

Le Programme de reconnaissance du DGE vise d'abord et avant tout à développer une culture organisationnelle visant la mobilisation des personnes. Pour y arriver, le DGE est d'avis qu'il doit avant toute chose :

- reconnaître la personne non seulement pour ses actions, mais aussi pour sa contribution par ses qualités tant personnelles que professionnelles;
- stimuler l'engagement et le besoin de réussite en reconnaissant le talent, l'intelligence et la créativité des membres de l'institution.

Le DGE croit beaucoup à l'implication et à la consultation du personnel dans la mise en oeuvre du programme de reconnaissance. C'est pourquoi un comité de vie au travail, coordonné par une conseillère en gestion des ressources humaines, a été formé en 2004 pour assurer la promotion du programme et en favoriser la mise en oeuvre. Le comité de vie au travail est formé de six membres élus faisant partie du personnel du DGE. Les réalisations du comité de vie sont nombreuses. Parmi celles-ci :

- l'organisation d'une cérémonie annuelle pour remercier les personnes ayant plus de 25 ans de service et celles ayant 5, 10, 15 ou 20 ans d'années de service au DGE;
- la bonification de la politique d'horaire variable et du guide de gestion concernant l'attribution de bonis pour rendement exceptionnel;
- la tenue de différentes activités rassembleuses destinées au personnel.

Parallèlement aux activités du comité de vie au travail, des pratiques de gestion favorisant la reconnaissance ont été renforcées tels l'appréciation de rendement, le développement de la carrière, l'encouragement à la formation, l'aménagement du temps de travail, l'accueil des nouveaux employés. De plus, un groupe d'échange pour les gestionnaires et un plan de relève pour l'institution ont été mis en place.

Les différentes initiatives favorisant la mise en oeuvre du Programme de reconnaissance du DGE reçoivent toujours l'appui du DGE, car la mobilisation et l'engagement des personnes sont au cœur de ses préoccupations. Il croit sincèrement que l'instauration d'une culture de reconnaissance contribue à augmenter la qualité de vie et à maintenir un climat de travail harmonieux.

Personne-ressource :

Julie Dubé
Conseillère en gestion des ressources humaines

Téléphone : 418 644-9956
Télécopieur : 418 643-1316
Courriel : jdube@dgeq.qc.ca